

**Ligue des droits de la personne  
dans la région des grands lacs (LDGL)**



Secrétariat exécutif : Kigali – Rwanda    B.P. 3042 Kigali    Tél. : 583686    Fax : 588071  
E-Mail : [ldgl@rwanda1.com](mailto:ldgl@rwanda1.com)    Site Web : [www.ldg.org](http://www.ldg.org)

---

**APPEL URGENT**

A Madame la Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies  
concernant la situation des Défenseurs des droits de l'Homme.

Madame la Représentante,

1. Monsieur Pascal KABUNGULU KIBEMBI, de nationalité congolaise, activiste des droits de l'homme au sein de l'ONG Héritiers de la Justice de BUKAVU /RD Congo, qui exerçait jusqu'à sa mort les fonctions de Chargé des programmes Société Civile et Renforcement institutionnel au secrétariat exécutif de la Ligue des droits de la personne dans la région des grands lacs, LDGL en sigle, a été assassiné le dimanche 31 juillet 2005 par des hommes armés.
2. A la faveur des pressions exercées par les organisations congolaises et internationales de défense des droits de l'homme sur le Gouvernement congolais, une enquête a été ouverte au lendemain de cet assassinat crapuleux.
3. Depuis jeudi 04 août, des officiers militaires congolais ont été arrêtés par le Parquet militaire de Bukavu. Il s'agit du Capitaine Gaston SANGWA et du lieutenant BOSCO, tous appartenant à la 105<sup>ème</sup> Brigade de BUKAVU.
4. Les premiers renseignements recueillis attesteraient la présence du véhicule du Capitaine SANGWA au lieu du crime au moment de sa commission.  
Le lieutenant BOSCO, officier chargé de la sécurité de l'ancien commandant de la 10<sup>ème</sup> Région Militaire, le Général MBUZA MABE, est cité parmi ceux qui auraient planifier cet assassinat.
5. Ces deux Officiers sont en détention provisoire à la Prison Centrale de BUKAVU, mais les autorités pénitentiaires font été de pressions exercées sur elles par le lieutenant-colonel Thierry ILUNGA, commandant de la 105<sup>ème</sup> Brigade, le lieutenant-colonel RAMAZANI, commandant second de la même Brigade et le colonel JACQUES en vue d'obtenir la mise en liberté provisoire des militaires mis en cause dans cette affaire.
6. Des sources bien informées nous révèlent que ces officiers seraient déterminés à brouiller les pistes d'enquêtes encours et profèreraient des menaces aux enquêteurs et aux civils qui déposeraient leurs témoignages devant le Parquet militaire de BUKAVU.
7. La LDGL est fortement préoccupée par ce climat de menaces et d'insécurité dans lequel

ces investigations se déroulent.

8. La LDGL demande à votre office et à toutes les organisations affiliées de cet appel urgent d'agir sans délai sur les autorités congolaises afin de :
  - Enlever tout obstacle au déroulement de cette enquête ;
  - Assurer la sécurité de toutes les personnes prêtes à déposer auprès du Parquet militaire des témoignages par rapport à la commission de ce crime ;
  - Donner des moyens nécessaires aux magistrats et inspecteurs de police judiciaire afin que l'enquête soit impartiale et indépendante ;
9. La LDGL vous remercie de l'attention particulière que vous accorderez à l'examen de la présente action urgente.